



SCOLARITÉ

Pré-inscriptions pour la rentrée scolaire 2021

Mis en ligne le 01 février 2021

Les pré-inscriptions scolaires ont lieu **du 22 février au 2 avril 2021**. Elles concernent les enfants qui entrent pour la première fois à l'école primaire ainsi que les enfants changeant d'école.

La demande de préinscription doit être réalisée auprès du Point accueil familles de l'Hôtel de Ville. Cette démarche est obligatoire avant la rencontre avec le chef d'établissement de l'école concernée.

Procédure :

1- Prenez connaissance des

[pièces justificatives](#)

à fournir

2- Téléchargez et remplissez la

[fiche de renseignements](#)

2- Téléchargez et remplissez les documents vous concernant :

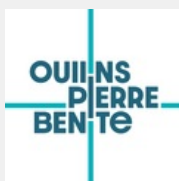
- > [demande de dérogation Oullins/Oullins](#)
- > [demande de dérogation extérieur/Oullins](#)

3- Ces documents **et les pièces justificatives demandées** doivent être retournées **du 22 février au 2 avril 2021** au service scolaire :

- > en vous rendant au Point accueil familles (accueil sur rendez-vous au 04 27 82 62 93)
- > par courrier à Mme le Maire, Hôtel de Ville, place Roger Salengro, 69600 Oullins
- > par mail à pointaccueilfamilles@ville-oullins.fr



[En savoir + sur les pré-inscriptions scolaires](#)



VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

► **HORAIRES** ([HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?](http://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?))

@ **CONTACTEZ-NOUS**